Histoire vécue d'une frontière, entre accueil et refoulement

DOCUMENTAIRE • *«Mémoires de la frontière» raconte. Après plus de dix ans de polémique sur l'attitude de la Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale, les réalisateurs genevois ont pris le parti de faire parler les survivants et les acteurs.*

VIRGINIE POYETTON

«C'était des enfants, on ne pouvait pas les renvoyer comme ça!» Charles Dornier était garde-frontière à Genève pendant la Deuxième Guerre mondiale. Quotidiennement confronté au passage illégal de la frontière, le Genevois se retrouve une nuit face à un groupe d'enfants juifs qui cherchent à gagner clandestinement la Suisse. Avec le reste de sa garde, il les recueille. La hiérarchie ne l'entend pas de cette oreille et l'acte sera sévèrement sanctionné.

En rupture avec les grandes polémiques entamées dans les années 1990 sur l'attitude de la Suisse vis-à-vis des réfugiés juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale, le documentaire «Mémoires de la frontière» cherche à se détacher de la froideur des chiffres, pour raconter l'histoire d'une frontière à travers une vingtaine de témoignages de survivants juifs refoulés ou accueillis, passeurs, douaniers ou soldats. De la France occupée à la Confédération helvétique neutre, le passage vers Genève (effectué par 40% des réfugiés juifs accueillis en Suisse) ressort dans toutes les histoires personnelles comme étant aléatoire, dépendant des directives changeantes de Berne, du courage ou de l'humanité d'un passeur ou d'un garde-frontière.

Claude Torracinta, assisté à la production par Bernard Romy, aura mis dix-huit mois pour réaliser le documentaire. Le film est dense, sensible. Entre les témoignages sélectionnés parmi près de cent vingt survivants, viennent s'intercaler des photographies d'archives, des séquences du Cinéjournal suisse ou des images conservées par les témoins. «Malheureusement la période n'a laissé aucune trace visuelle des passages de frontière. Nous avons donc essayé de reconstituer des scènes d'époque pour pallier ce manque.» Bernard Romy avoue que l'exercice était difficile et n'a pas plu à tous. «Néanmoins, nous avons veillé tout au long des reconstitutions à rester le plus crédible possible.»



Le documentaire **«Mémoires de la frontière»** *témoigne, à travers des histoires de survivants, de la partialité de l'accueil en Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale.* LDD

INDÉPENDANCE

Mais comment juger de la crédibilité d'une période, dont les archives, quand elles n'ont pas été détruites, peuvent elles-mêmes mentir? «Comme cette enfant dont l'année de naissance est enregistrée une fois sous 1926 et une autre sous 1928», commente Bernard Romy. Et surtout, est-il possible de reconstituer une période historique à partir de témoignages individuels de survivants qui avaient, à l'époque, entre 13 et 20 ans? La question reste ouverte. Le coréalisateur se défend d'une certaine objectivité. «Aucune collaboration n'a été envisagée avec la Commission Bergier, et les chiffres avancés dans le documentaire ne peuvent en aucun cas être extrapolés à d'autres frontières.» (Relevons que Genève est un cas particulier en Suisse dans la mesure où les dossiers de toutes les personnes qui se sont présentées à ses frontières entres 1942 et 1945 ont été conservés).

L'historienne Ruth Silvaz Silbermann a comptabilisé 117 juifs refoulés et déportés sur dix mille juifs ayant passé la frontière genevoise. Autre signe de la volonté d'indépendance du film, les trois historiens (Mauro Cerutti, Jean-Claude Favez et Ruth Fivaz Silbermann) qui y apparaissent, n'ont pas pu intervenir sur la réalisation. De même, l'Etat de Genève, principale source de financement du film, dont le possible droit de regard avait fait l'objet d'un vif débat en avril dernier, n'a eu aucun contrôle sur le montage du documentaire.

La question de l'indépendance et de l'objectivité du film est importante et nécessaire. Mais la plus grande vertu de «Mémoires de la frontière» est peut-être de nous rappeler que l'accueil ou le refoulement hors de Suisse est, aujourd'hui encore, dépendant de facteurs trop souvent aléatoires.

«Mémoires de frontière», réalisé par Bernard Romy et Claude Torracinta, dimanche 24 mars à 21 h 15 sur TSR 2. Ainsi que du 18 au 22 mars à 14 h sur RSR La Première.

L'Eglise protestante se rabat sur un budget de crise

CONSISTOIRE • *Pour faire face à des problèmes financiers importants, le législatif protestant a voté, jeudi soir, un budget dit de «restrictions»: gel des postes et diminution des subventions sont au programme.*

SARAH SCHOLL

Atmosphère lourde pour une séance difficile du Consistoire. taire. Faute de le connaître, les protestants n'ont rien payé à leur Eglise en fin d'année dernière, entraînant un trou dans les recettes de plus de concerner que cette année comptable 2002-2003. Les frais de fonctionnement de l'EPG ont aussi été limés en divers endroits. ecclésiastique et finalement du rôle des paroisses dans le financement de l'Eglise. Une séance extraordinaire du Consistoire y sera consacrée le 26

mars à 21h15 - **TSR2**

la frontière suisse

tifs. Face aux ordres et contre-ordres provenant de Berne, on voit bien que la marge d'interprétation pouvait être grande sur le terrain. Certains responsables locaux aujourd'hui disparus ont laissé des traces peu reluisantes, lettres sèches d'expulsion, voire décisions complètement arbitraires. Toujours, ces diktats sont illustrés par des témoignages, les auteurs ayant aussi rencontré des personnes d'abord refoulées puis miraculeusement rescapées. De même, chaque récit individuel est recoupé avec les dossiers retrouvés dans les archives genevoises.

A la vision si foisonnante de ce film, on se demande parfois comment tous ces éléments ainsi patiemment et rigoureusement réunis tiennent si bien ensemble, le commentaire même de Torracinta venant épouser ce contexte dramatique sans jamais s'interposer entre les spectateurs et l'histoire racontée, incarnée dans des lieux et sur des visages. Question de dosage, sans doute, et preuve que l'exemple de grands professionnels comme Bernard Romy et Claude Torracinta est encore utile dans le paysage médiatique actuel.

Un documentaire (co) produit par l'Association Mémoires de la frontière, Troubadour Films et la TSR. Avec le soutien financier de l'Etat de Genève.

«Les larmes aux yeux»

TéléTemps: Vous parlez de ces fugitifs comme si vous les connaissiez depuis toujours, même ceux qui sont morts...

Claude Torracinta: J'ai porté ce film pendant dix-huit mois et on ne ressort pas indemne d'un tel travail. On se demande ce qu'on aurait fait soi-même sur le terrain. Quand je suis tombé sur la lettre de Frida Bohm dans les archives, j'étais quasiment au bord des larmes. Elle supplie mais on l'expulse quand même. Pour la petite Rosette Wolczack, j'ai vu longuement sa famille en Israël. Son frère a fait des démarches en Suisse pour savoir ce qui s'était passé. Dans un autre cas, les parents d'un fugitif avaient pris contact il y a quelques années avec Berne, qui les a renvoyés sur Genève. Mais cet homme faisait partie des gens refoulés sans avoir été enregistrés. Nous avons retrouvé sa trace et maintenant il y a un dossier sur lui aux Archives genevoises...



TSR – EDDY MOTTAZ

Samuel Schachne (7 ans en 1943) raconte à Claude Torracinta le refoulement de toute sa famille à la frontière genevoise.

– Comment s'est opéré le lien entre les archives et les témoignages?

– Nous avons utilisé les archives comme point de départ mais nous y revenions toujours pour voir si la mémoire des témoins était intacte. Nous consultions à nouveau les questionnaires qu'ils avaient remplis à l'époque. Aujourd'hui, toutes les interviews filmées mais non retenues dans les 116 minutes, les photos, les documents récoltés pour le film reviennent aux Archives cantonales genevoises. Le film lui-même sera diffusé dans son intégralité ce dimanche puis une version de deux fois 58 minutes va circuler notamment dans les écoles.

–Votre film insiste beaucoup sur la responsabilité individuelle...

– Oui, nous voulons montrer qu'il y avait une marge de manœuvre sur le terrain. Par rapport aux mêmes directives fédérales, d'ailleurs floues et souvent contradictoires, il y avait deux attitudes humaines différentes. Pourquoi deux officiers notamment font-ils preuve d'une grande sévérité? L'un applique les ordres, très étroitement fonctionnaire. L'autre a raté sa vie professionnelle et il n'aime pas les étrangers. Il se sent investi d'un pouvoir et chaque fois qu'il peut prendre une décision de refoulement, il la prend. Au fond, même dans un contexte horrible, les gens peuvent jouer un rôle positif ou négatif. Un garde-frontière pouvait toujours fermer les yeux et laisser passer des malheureux. Ce que firent certains d'ailleurs.

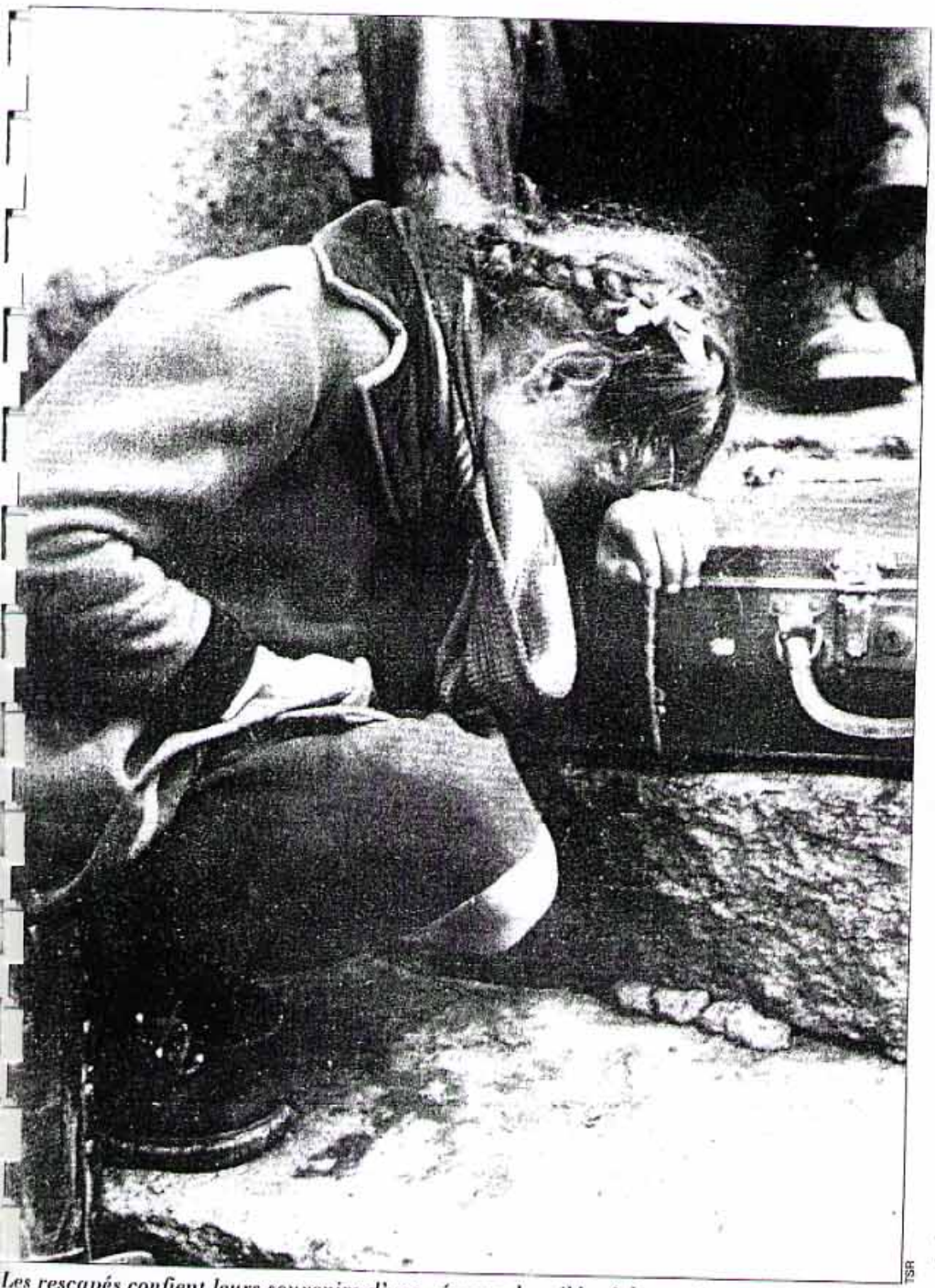
Propos recueillis par N. R.

Un petit clic tout de suite, contre tous les chocs.

Facile!
Les assurances auto
à la Vaudoise. www.vaudoise.ch

Documentaire: *«Mémoires de la frontière», un film de Claude Torracinta et Bernard Romy* - dimanc

Frida, Samuel et les autres



Les rescapés confient leurs souvenirs d'une «époque horrible» à la caméra.

Un film réalisé à partir des archives du canton de Genève redonne un nom et un visage aux juifs accueillis ou refoulés entre 1942 et 1945. Destins retracés par Claude Torracinta

● **Nadine Richon**

Les chiffres étaient connus des historiens: entre 1942 et 1945, 24000 fugitifs, dont 10000 juifs, furent enregistrés à la frontière genevoise. Sur 2000 expulsés, on trouve près de 1000 refoulés juifs, dont certains gagneront notre pays lors d'une seconde tentative. Les autres ont disparu dans la nature. De source sûre, 118 furent arrêtés et déportés ou fusillés. Parmi eux, six enfants et au moins deux jeunes femmes, Rosette et Frida, dont Claude Torracinta et Bernard Romy retracent le sinistre destin dans un documentaire bouleversant intitulé «Mémoires de la frontière».

De Frida, il nous reste une lettre désespérée, écrite depuis un lit d'hôpital d'où elle attend une réponse humaine des autorités genevoises, qui confirment froidement son expulsion. De Rosette, alors âgée de 15 ans et demi, nous savons qu'elle fut reconduite à la frontière, qu'elle erra trois jours dans la forêt avant d'être arrêtée et déportée. La pauvre aurait couché avec des soldats suisses, crime impardonnable qui lui valut d'être chassée du paradis helvétique pour gagner l'enfer des camps nazis. Aujourd'hui encore, sa famille en Israël cherche à connaître les raisons d'un si cruel destin. A l'image, Bernard Romy et Claude Torracinta ont opté pour une reconstitution à la fois muette et très parlante, avec une figurante dans le rôle de la petite Rosette perdue dans la nuit.

Mais le film donne directement la parole aux rescapés des barbelés, ces hommes et ces femmes qui connurent le soulagement de pouvoir rester dans notre pays. Bonheur teinté d'angoisse face à la froideur, à l'incrédulité, voire à la xénophobie ambiante. Leurs témoignages très contrastés forment l'épine dorsale de ce documentaire pour lequel Claude Torracinta (lire «Le Temps» du 8 mars 2002) a retrouvé près de 120 témoins à travers l'Europe, les Etats-Unis et Israël. Il s'est donné le temps de récolter leurs récits, de choisir les histoires les plus révélatrices afin d'aboutir à un montage de 116 minutes dont nous n'avons heureusement pas fini d'entendre parler, au moment où sort aussi le rapport final de la Commission Bergier sur l'attitude de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale.

L'Histoire est cependant vue dans ce film à partir des exécutants de la politique bernoise sur le terrain, un angle pratiquement inexploré jusqu'ici. A ce titre, le témoignage d'un ancien garde-frontière genevois semble essentiel, lui qui applique les ordres d'expulsion puis s'interroge sur ce «sale boulot» et laisse passer un groupe d'enfants. Le film se veut le plus exhaustif possible, donnant également la parole à des historiens pour situer le contexte et à des Suisses hospitaliers prompts à sauver des fugi-

Deuxième guerre mondiale: Les mémoires de la frontière genevoise

Les Archives genevoises gardent dans des milliers de dossiers la mémoire de ce qui s'est passé à la frontière du canton entre 1939 et 1944. Bernard Romy et Claude Torracinta en ont fait un film, produit en collaboration avec l'Association Mémoires de la frontière, Troubadour Films et la TSR. Un documentaire exemplaire qui montre à quel point la confusion a régné en matière de politique d'asile à cette époque-là. Nous n'avons pas lieu d'en être fiers, même si Berne ne représentait pas l'état d'âme des Suisses. Selon un témoignage recueilli dans le film, l'accueil de la population était d'une chaleur qui contrastait avec la rigueur et la froideur administrativo-militaires.

Pour exploiter la masse d'informations à disposition, les auteurs du film ont réparti leur matière en trois chapitres: les actualités ou les films d'époque, les interviews réalisées aujourd'hui avec des témoins directs établis tant en Suisse qu'en Israël ou aux Etats-Unis, et de petites reconstitutions de lieux ou de parcours. Et cela en montage parallèle. Les propos des protagonistes, aujourd'hui âgés, précèdent ou suivent des explications sur le «terrain», et le déroulement du film respecte la chronologie des événements sans lourdeur ou rupture. On voit ainsi la frontière se fermer partiellement ou totalement pour se rouvrir plus tard, mais la catégorie des gens admis reste souvent aléatoire. Le statut de juif ne met pourtant personne à l'abri. Comme les enfants en bas âge sont acceptés, des faux parents tentent de passer la frontière avec des orphelins. Suivant le soldat ou douanier suisses rencontré, les réactions sont différentes. Il y a les intransigeants et les accommodants, qui finissent à contre-cœur par se ranger aux ordres supérieurs. Ce sont des soldats alémaniques qui font retentir à la frontière les «Halte ou je tire», suscitant chez l'immigrant la peur qu'on imagine. Le film se place en effet dans la peau du chercheur d'asile, rapportant ses peurs et ses angoisses ainsi que sa désorientation lorsqu'il se trouve abandonné par un passeur. Car le phénomène de l'accompagnement payant et pas toujours honnête se répand au fur et à mesure que le flot des candidats à l'entrée en Suisse augmente. Il y a des curés et des pasteurs qui se dévouent sans compter au prix parfois de leur liberté. Les 2200 refoulés risquent la déportation. Les auteurs du film en ont repéré 118 qui la subissent, et ils nous retracent la mésaventure tragique de quelques-uns. Qu'advient-il une fois que l'immigrant est accepté? Le film ouvre également le chapitre peu glorieux des camps d'internement où on occupe les gens au nettoyage ou à d'autres tâches similaires.

En bref, une somme d'événements cachés ou oubliés et un reflet en noir et blanc (actualités et photos d'époque) et en couleurs (interviews et reconstitutions) d'un intérêt majeur. Les auteurs du film, habilement, tiennent le spectateur en constants éveil et curiosité. Un film important pour nos repères de citoyen helvétique.

Cl. V.



Un documentaire de la TSR met en lumière la politique d'asile confuse qui régnait à la frontière franco-suisse entre 1939 et 1944.

Mémoires de la Frontière *sera diffusé sur TSR2 le dimanche 24 mars à 21 h 15.*

PUB

Service total: chauffer.ch

Visitez-nous à la foire «Habitat et Jardin», qui aura lieu du 2 au 10 mars 02 au Palais de Beaulieu à Lausanne, stand 117, hall 1, et gagnez un week-end de repos à Crans-Montana.

0800 846 846

ŒRTLI

Cliquez sur notre site www.tdg.ch
tdg.ch
SPÉCIAL SALON DE L'AUTO
La «Tribune» vous offre un site spécial Salon de l'auto. Ses points forts: des galeries de photos, une visite guidée et nos articles sur la manifestation. Tapez http://salon.tdg.ch
TRIBUNE DE GENÈVE en direct

ANASTACIA
Devant près de 5000 ados, la chanteuse a dédicacé son dernier album à La Praille. PAGE 23



ALAIN GAVILLET/TDG JANVIER 2002

GENÈVE/SERVETTE-AJOIE: ENFIN DES ÉMOTIONS
Genève-Servette attaque, ce soir aux Vernets, les demi-finales du championnat de LNB contre le HC Ajoie. Gaëtan Voisard se réjouit d'affronter ses ex-coéquipers. PAGE 36

Refoulements des juifs à Genève: un film donne la parole aux acteurs

.ÉMOIGNAGES «Mémoires de la frontière» est une mosaïque de récits contrastés.

ÉRIC BURDY

Mémoires de la frontière est enfin achevé. Financé principalement par l'Etat de Genève, le documentaire de ernard Romy et Claude orracinta sur le passage de la ontière genevoise durant la econde Guerre mondiale a été présenté hier en avant-première au CAC Voltaire. Le grand public ourra voir le document, d'une urée de près de deux heures, une emière fois sur TSR2 le dimanche 24 mars, à 21 h 15 (à l'enseigne d'*Histoire vivante*), et une seconde le mardi suivant aux alenours de minuit. Des projections ns les écoles et en salles sont alement envisagées.

Loin des savantes et froides études historiques sur la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale, film laisse les témoins de cette oque – une vingtaine de réfués juifs, passeurs genevois ou nçais et gardes-frontière – raconter la réalité complexe du terrain. Une réalité faite de quelques gestes héroïques ou comportements ignobles, de pas mal d'absurdités administratives et de beaucoup d'indifférence.

Marge de manœuvre

Entre l'image d'une Suisse pure au comportement exemplaire et celle d'un pays profiteur et fortement antisémite, il était temps de retrouver un certain équilibre. Sur le terrain, ceux qui franchissaient la frontière pour fuir la persécution nazie ont vécu l'horreur du refoulement ou l'accueil salvateur. «Une question de chance», reconnaît Ilse Garfunkel-Wulff dans son témoignage au début du film. Un terrible commentaire qui souligne l'arbitraire qui sévissait à l'époque. Et montre aussi qu'une marge de manœuvre existait. Surgissent alors deux obsédantes questions que nous pose le film sans jamais les formuler: «Qu'aurions-nous fait à leur place?» et «Qu'en est-il aujourd'hui?»


TSR 2001

ontière suisse pendant la Seconde Guerre mondiale. *Le film laisse témoins de cette époque – une vingtaine de réfugiés juifs, passurs genevois ou français et gardes-frontière – raconter la réalité mplexe du terrain.*

Sobrement réalisé, ne fournissant qu'un minimum d'informations pour comprendre le contexte de l'époque, ne proposant aucune interprétation, *Mémoires de la frontière* prend son temps. Il n'a pas la vivacité des documentaires actuels, très pédagogiques et au montage très rythmé. Centré sur le récit, il demande attention et qualité d'écoute. L'image que peut se faire le téléspectateur de la réalité de l'époque ne se crée dès lors que lentement par le biais des histoires individuelles et de leurs comparaisons. Elle n'en est que plus complexe et, sans doute par là même, plus exacte.

Des archives uniques

Le documentaire repose sur une source unique en Suisse: les quelque 24 000 dossiers de personnes qui se sont présentées à la frontière franco-genevoise entre 1942 et 1945. Tous les autres cantons ont détruit ces fichiers. C'est principalement à partir de ces dossiers que Claude Torracinta a retrouvé un peu plus de 120 témoins en Suisse, en France, aux Etats-Unis et en Israël. De ces rencontres, il a conservé une vingtaine de récits, qui forment l'essentiel du document, enrichi de quelques images d'archives, de documents écrits d'époque et de petites reconstitutions.

Cent dix-sept tragédies connues

C'est précisément parce que l'Etat possédait ces archives uniques et qu'il souhaitait les mettre à la disposition des historiens que le Conseil d'Etat puis le Grand Conseil ont accepté de mettre 477 000 francs à la disposition d'un groupe formé des meilleurs spécialistes du dossier dans le but de réaliser ce film. Aujourd'hui satisfait du résultat, le conseiller d'Etat Robert Cramer rappelle que ce n'est en aucun cas un film de l'Etat: «A aucun moment nous ne nous sommes mêlés de dire ce qu'il devait être. La qualité du produit appartient à ses auteurs.»


TSR 20

Camp de premier accueil. *Ceux qui franchissaient la frontière pour fuir la persécution nazie ont véc l'horreur du refoulement ou l'accueil salvateur.*

Les brèves interventions de trois spécialistes, tous membres du groupe à l'origine du projet, sont les seuls éclairages historiques que se sont accordés les réalisateurs, Ruth Fivaz-Silbermann, Jean-Claude Favez et Mauro Cerutti. Ils fournissent quelques éléments et commentaires sur le contexte, notamment sur la politique fluctuante du Conseil fédéral et ses directives ambiguës.

Vers la fin du film, Ruth Fivaz-Silbermann rappelle ainsi quelques chiffres clés. De 1942 à 1945, pas moins de 23 000 personnes, dont 10 000 étaient juives, ont franchi la frontière genevois Environ 2000 d'entre elles furer refoulées, dont 900 juifs; 117 d ces refoulements ont abouti à dc déportations. «Certains pou raient dire que, dans le contex de l'époque, c'est finalement pe comment l'historienne. Ma c'est 117 tragédies de trop qui a raient pu être évitées en adoptar un comportant plus humain.» ■

«Ce qui m'a frappé, c'est ce besoin de témoigner»

Coréalisateur du film, Claude Torracinta a travaillé une année et demie sur le projet. Il livre ici quelques impressions.

– Quelle a été la partie la plus difficile de la réalisation de ce projet?

– Sans doute la recherche des témoins par le biais des archives et d'autres sources. Mais j'ai eu le temps puisque la demande de crédit a un peu traîné devant le Grand Conseil. Ça a été le plus long, mais également le plus passionnant. Il a ensuite fallu déterminer ce que nous pouvions garder. Nous aurions pu raconter des histoires beaucoup plus complètes, mais nous nous sommes concentrés sur ce qui était le plus instructif pour illustrer les différentes attitudes des gens.

– Certains témoignages vous ont-ils particulièrement touchés?

– Il y en a beaucoup. Du côté suisse, je citerais d'abord celui de Jeanne Lavergnat, qui a sauvé tant de réfugiés avec son mari. Ce sont des gens qui se sont trouvés par hasard au cœur de l'Histoire, qui ont bien agi et trouvent cela tout naturel. J'aime aussi beaucoup Charles Dornier, qui était garde-frontière. Il garde un regard lucide et humain sur cette époque. Par exemple, lorsqu'il dit «Berne nous a fait faire le sale travail».

– Et parmi les réfugiés?

– Je pense énormément à Rosette, cette jeune fille chassée pour mesure disciplinaire alors qu'elle avait été accueillie dans un camp. Il y a bien sûr Eric Rosenzweig, accusé d'un vol de porte-monnaie dans un camp à Genève et refoulé pour cela avec sa mère. Lorsqu'il m'a montré le numéro tatoué sur son bras à Auschwitz, ça m'a fait un choc. Mais ce qui m'a étonné dans l'attitude de tous ces gens, c'est le besoin de témoigner.

– Quel regard portez-vous aujourd'hui sur cette époque?

– Jusqu'à la fin des années 80, nous avions la vision d'une Suisse idyllique. Ensuite, avec l'affaire des fonds en déshérence, nous avions l'impression que notre pays était au banc des nations. Actuellement, on en revient à une vision plus contrastée et nuancée. Ce qui n'élimine pas la part d'ombre et ne dispense pas d'un examen de conscience. Chaque fois qu'il y a eu un refoulement, c'était un de trop. Ce film montre aussi qu'il existe toujours une marge de manœuvre. Et cela nous renvoie à notre propre responsabilité et nous interroge sur ce que, nous, nous aurions fait à l'époque.»

Propos recueillis par E. By


KEYSTONE/TSR 2000

Samuel Schachner avait 7 ans en 1943. *Il a été témoin du refoulement de toute sa famille à la frontière de Chancy. A droite, Claude Torracinta.*

LE TEMPS

Genève, la Guerre et les réfugiés vus par Claude Torracinta

VENDREDI • EMPLOI